

AUTOROUTE ET ROUTE BLANCHES (A40 ET RN205) Les travaux de février 2026

Les équipes d'ATMB sécurisent la sortie n°14 « Annemasse », en l'allongeant de 700 mètres supplémentaires

Au centre de son réseau, sur la commune d'Etrembières, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc engagent le 16 février les travaux de sécurisation de la bretelle de sortie n°14 « Annemasse », en direction de Chamonix. Régulièrement saturée, la bretelle sera allongée de 700 mètres et séparée du flux de l'autoroute par une glissière de sécurité en béton.

Renforcer durablement la sécurité des conducteurs

Du 16 février au 28 août* 2026, la bretelle de sortie n°14 Annemasse (en direction de Chamonix) sur l'A40 sera en travaux. La bande d'arrêt d'urgence sera neutralisée sur environ 1 km avant la sortie.

Ces travaux visent à allonger la bretelle de 700 mètres afin de sécuriser la circulation et d'éviter les arrêts sur la bande d'arrêt d'urgence, fréquents aux heures de pointe.

Ces travaux permettront d'augmenter la capacité de stockage de cette sortie et la séparer du flux de l'autoroute par une glissière de sécurité en béton.

La future sortie n°14 mesurera alors 1 100 mètres et permettra aux véhicules qui l'empruntent d'attendre en sécurité.



Sortie n°14 Annemasse A40 ©ATMB

La mise en place du chantier nécessitera quatre nuits de fermeture **de 21 heures à 6 heures**, entre Archamps et Etrembières, **les nuits du lundi 16, mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 février**. Les véhicules en direction de Chamonix devront sortir à Archamp 13-1. Ils pourront reprendre l'A40 à l'entrée n°14 d'Etrembières.

Attention, les véhicules de plus de 4,20 m de hauteur devront sortir à la sortie n°13 Saint-Julien-en-Aramps.



La circulation durant ces travaux

Situés sur la partie de l'A40 la plus circulée en semaine, ces travaux vont profondément modifier les conditions de circulation des conducteurs durant plusieurs mois.

Les équipes d'ATMB, en lien étroit avec leurs partenaires, ont optimisé et mutualisé les phases de chantier afin d'en réduire autant que possible la durée et l'intensité.

ATMB a retenu deux principes d'organisation forts afin de limiter les nuisances :

- Conserver deux voies de circulation par sens, en journée et surtout durant les périodes de congestion du matin et du soir ainsi que les week-ends.
- Mener les travaux les plus impactant majoritairement de nuit, sous fermeture ciblées, entre le lundi soir et le vendredi matin de 20 heures 30 à 6 heures, et hors jours fériés.

Malgré ces dispositions, des perturbations de circulation restent possibles, notamment en fin d'après-midi, lors des heures de congestion.

En effet, les véhicules qui empruntent cette sortie et se stockent habituellement sur la bande d'arrêt d'urgence lors des congestions ne pourront plus le faire durant les travaux. Des remontées de files sur les voies courantes de l'A40 pourraient intervenir.

Aussi nous conseillons aux conducteurs qui empruntent habituellement cette sortie n° 14 de s'orienter vers la sortie n°14-1 « Gaillard » durant ces travaux.

Les conducteurs en direction de Chamonix, sont invités à la plus grande vigilance et nous leur demandons de longer cette zone de chantier sur la voie de gauche de l'A40, afin de s'écartier du flux de la voie de droite de l'A40, potentiellement ralenti par les véhicules souhaitant emprunter la sortie n° 14.

Durant les travaux, la vitesse sera abaissée à 70 km/h sur les voies de l'A40 et à 50 km/h sur la bretelle de sortie

La protection des riverains et le volet environnemental du projet

Pour les habitants d'Etrembières, riverains de cette sortie, le mur antibruit actuel sera déposé temporairement le temps des travaux, puis reconstruit et remis en place à l'issue du chantier.

Des aménagements écologiques seront également menés sur les espaces verts longeant la nouvelle bretelle de sortie n°14 :

- collecte et traitement des eaux de ruissèlement de la chaussée dans un bassin,
- plantation d'arbres sur 1 000 m².
- enlèvement des plantes exotiques envahissantes (renouée du Japon),
- mise en place de gîtes artificiels pour la petite faune : chauve-souris, oiseau, hérissons, etc.

Les chiffres clés du projet :

- 10 500 véhicules/jours empruntent la sortie n°14 « Annemasse »
- 2 ans d'études
- 10 mois de travaux, dont 4 seront transparents pour les conducteurs car ils sont situés en dehors de l'A40 et portent sur les améliorations environnementales : eau, petite faune, flore.
- 5,6 millions d'euros : coût de l'opération financé intégralement par ATMB

Les équipes d'ATMB ont mis en place une adresse mail spécifique pour toute question, demande d'information ou signalement lié aux travaux : travaux-etrembieres-bardonnex@atmb.net.

Pour plus d'informations sur les conditions de circulation en temps réel, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.atmb.com/info-trafic-a40-rn205/>

Les travaux sont programmés au mieux par nos équipes et se déroulent en grande partie la nuit pour limiter la gêne des conducteurs.

* En cas d'intempéries, les dates des travaux peuvent évoluer.

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51